



Votre candidature déposée

La candidature que vous avez déposée précédemment apparaît ci-dessous. Aucune modification ne peut être apportée à cette demande. Cliquez ici pour [retourner à la page d'accueil](#).

Informations de contact

* Civilité Mme

* Prénom Niry

* Nom RAMAROMANDRAY

Titre Directrice de Santé Sud à Madagascar

* Téléphone +261 (0) 32 52 076 78

* Adresse mail niry.ramaromandray@santesud.org

Informations sur l'organisation

* Nom légal Santé Sud

* Pays France

* Adresse 200 Bd National - Le Gyptis Bat N

* Ville Marseille

Région

Zip/Code Postal 13003

* Description des missions Santé Sud agit sans remplacer pour offrir aux personnes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, un accès durable à des soins de qualité

* Téléphone principal	+33 4 91 95 63 45
* Site internet	https://www.santesud.org/
* Adresse mail principale	partenariats@santesud.org
* Attestation de statut d'organisme à but non lucratif	<ul style="list-style-type: none">• Journal Officiel - 2 extraits 1984-1986-2.pdf (578.09 K), téléchargé par Madeleine DE LA SERVETTE le 2024-06-28

Aperçu de l'organisation

Vue d'ensemble et principales réussites de votre organisation	<p>Crée en 1984 par des professionnel·les de santé, Santé Sud est une organisation de solidarité internationale engagée pour le droit à la santé pour toutes et tous qui agit pour le renforcement pérenne des systèmes de santé et le pouvoir d'agir des populations.</p> <p>Nos programmes sont conçus selon une méthodologie intégrée et globale de la santé fondée sur les droits et l'égalité de genre. Nous agissons sans remplacer, en renforçant les capacités de nos partenaires et des populations pour que chacun·e ait accès à des soins de qualité.</p> <p>Tous nos projets sont conçus et menés avec les acteur·trices de la société civile locale et les ministères de la Santé des pays concernés. De plus, Santé Sud s'appuie sur un solide réseau d'expert·es du médico-social bénévoles. Leur rôle est d'accompagner les équipes à construire des projets adaptés et cohérents basés sur leurs connaissances techniques et scientifiques mais aussi de participer à la formation des professionnel·les de santé et partenaires locaux dans le renforcement global des systèmes de santé.</p>
---	---

Au cours de ces 40 dernières années, Santé Sud a mis en œuvre 550 projets dans 26 pays à travers le monde. Plus de 500 médecins et sages-femmes en zone rurale ont été formé·es et équipé·es dans le cadre de nos programmes. Depuis 1984, nous estimons à 65 000 le nombre de jours de formation effectués auprès des professionnel·les de santé, organisations de la société civile partenaires ou encore relais communautaires. Le renforcement de capacité dont ont bénéficié les professionnel·les de santé ont permis à 76 millions de patients d'être pris en charge dont 60% de femmes et d'enfants.

Présents à Madagascar depuis 1997, les projets mis en œuvre en 2023 ont notamment permis à 125 enfants souffrant de malnutrition chronique d'être dépisté·es et pris·es en charge ou encore à 13 sages-femmes communautaires exerçant en zone rurale de mener 13 000 consultations dont 230 accouchements dans des communes isolées d'Analamanga.

Couverture géographique	Santé Sud met actuellement en œuvre une douzaine de programmes, répartis dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb et de l'Océan Indien. Nous menons des projets au Maroc, en Tunisie, en Mauritanie, en Guinée, à Madagascar ainsi qu'à Mayotte. À Madagascar, nous intervenons plus particulièrement dans la région d'Analamanga, dans le centre du pays, et en DIANA, au Nord.
Bureaux/Centres Principaux	Le siège de notre association est situé à Marseille, en France où sont coordonnées l'ensemble de nos actions. Nous disposons également de bureaux permanents sur nos terrains d'intervention qui assurent leur mise en œuvre en lien avec nos partenaires opérationnels. Nous sommes ainsi présents à Rabat (Maroc), Tunis (Tunisie), Nouakchott (Mauritanie), Petite terre (Mayotte) et Antananarivo (Madagascar).
Devise	EUR - EURO
Budget annuel total	4200000.00 EUR
Budget de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Santé Sud - BP global 2024.pdf (199.03 K), téléchargé par Madeleine DE LA SERVETTE le 2024-06-28
Formulaire de déclaration fiscale obligatoire?	Non
Justification de l'absence d'un formulaire de déclaration fiscale.	Étant une association de droit français à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, nous ne sommes pas assujettis à l'impôt sur les sociétés et ne disposons pas de formulaire de déclaration fiscale.
* Donateurs principaux de l'organisation	En 2023, nos principaux donateurs et contributions financières provenaient de : - EuropAid/Commission Européenne : 508 085 €

- Expertise France : 501 925 €
- L'Agence Française de Développement : 393 466 €
- L'Agence Régionale de Santé à Mayotte : 202 775 €
- Direction de la coopération internationale du Gouvernement de Monaco : 130 000 €
- La Fondation Mérieux : 95 000 €
- La Fondation d'Aide à l'Enfance et au Tiers-Monde : 80 000 €
- La Fondation Dora : 60 000 €
- La Fondation Lord Michelham of Hellingly : 52 000 €
- Conseil Départemental des Bouches du Rhône : 45 000 €
- Gouvernement d'Andorre : 40 000 €

Dirigeants et membres du conseil d'administration Marie-José MOINIER

- * Nombre d'employés/bénévoles total**
- **Bénévoles** 13.00
 - **Employés à temps partiel** 0.00
 - **Employés à temps plein** 80.00
-

Total 93.00

*** Opportunités de bénévolat** L'un des principes d'action de Santé Sud est de travailler en collaboration avec des experts bénévoles professionnels de la santé qui apportent leur regard technique pour accompagner le pilotage stratégique des projets et/ou la mise en œuvre de certaines activités, notamment de renforcement de capacités dans nos pays d'intervention.

Dans le cadre de ce projet, si un salarié de Sanofi dispose d'une expertise en santé publique ou un parcours en lien avec les expertises mobilisées (santé et climat, formation, genre), ses compétences pourraient être utiles pour accompagner l'équipe projet dans le pilotage du projet.

En outre, une expertise en santé publique pourrait permettre d'appuyer la rédaction de l'article scientifique issu des résultats de la recherche-action prévue dans l'OS2. Dans le cadre d'un précédent projet mis en œuvre par Santé Sud et financé par Sanofi (en direct et non pas à

travers la Fondation), l'équipe projet Sanofi avait appuyé l'équipe de Santé Sud dans la rédaction d'un article scientifique intitulé "Mental health capacity building in Mali by training rural general practitioners and raising community awareness", publié en avril 2021 dans le pan-african medical journal.

*** Rapport financier audité**

- [Sante Sud - Rapport comptes annuels 2023_180624.pdf \(1.26 MB\), téléchargé par Madeleine DE LA SERVETTE le 2024-08-30](#)

*** Chargement des coordonnées bancaires**

- [IBAN - RIB Crédit Mutuel.pdf \(7.91 K\), téléchargé par Madeleine DE LA SERVETTE le 2024-08-30](#)

Informations initiales de la note de concepte

*** Have you already received funding from 2023 Foundation S call for projects?**

Intitulé du projet MiaraMAMAFi : Renforcer la résilience en santé face au changement climatique via des stratégies communautaires dans les Hautes Terres Centrales de Madagascar

Pays de Mise en Oeuvre du Projet Madagascar

Région du projet Le projet MiaraMAMAFi sera mis en œuvre dans la région d'Analamanga, située dans les Hautes Terres Centrales de Madagascar, et plus précisément dans les districts d'Ankazobe et d'Anjozorobe où nous intervenons déjà dans le cadre de deux autres projets de Santé Sud.

Montant demandé 200000.00 EUR

Budget total du projet 250000.00 EUR

Co-financement ? Oui

Montant du co-financement 50000.00 EUR

Nom des co-bailleurs de fonds Agence Française de Développement

Le cofinancement a-t-il été accordé ? Oui

Date de début du projet	30/09/2024
Date de fin du projet	29/09/2026
Description du contexte	<p>D'après le PNUD, Madagascar est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. Chaque année et de façon croissante, le pays fait face à des événements climatiques extrêmes tels que des sécheresses, des inondations ou des cyclones, qui affectent les communautés de manière directe (destruction des terres, habitations, décès...) et indirecte : hausse de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, altération de la qualité de l'eau et propagation des maladies hydriques, réduction de l'accessibilité aux services de base, effets néfastes sur la santé mentale, etc. (fiche "Changement climatique", OMS). Ces conséquences vont toucher en priorité les personnes les plus vulnérables telles que les femmes, les enfants, les personnes âgées ou en situation de handicap. L'analyse des études Global Gender and Climate Alliance démontre que les femmes sont plus susceptibles d'être affectées par les effets du climat sur la santé dans 68% des cas.</p> <p>Le Gouvernement Malagasy s'est doté en 2021 d'un Plan Stratégique d'Adaptation du Secteur Santé au Changement Climatique (PSASS), et a ratifié de nombreuses conventions et accords internationaux démontrant sa volonté d'agir dans ce domaine. Néanmoins, les mesures ont du mal à se mettre en place, en raison de la faible capacité institutionnelle du secteur de la santé et du manque d'informations et d'implication actuel dans les processus relatifs au changement climatique. Nous pouvons aussi constater un manque de données. Par exemple, lors de l'Enquête Démographique et de Santé 2021, le changement climatique n'a pas été évoqué.</p> <p>Santé Sud intervient depuis plusieurs années dans des communes très enclavées de la région Analamanga. Ces communes sont des zones peu accessibles, facilement sujettes aux inondations et aux glissements de terrains, touchées régulièrement par les cyclones, nécessitant de faire une stratégie locale de résilience sanitaire face au changement climatique.</p>
Résumé du projet	Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités des systèmes de santé communautaires de la région Analamanga pour faire face aux effets du changement

climatique, en s'appuyant sur les Commissions Communales de Développement en Santé (CCDS) de 10 communes des districts d'Anjozorobe et Ankazobe.

Les CCDS sont des structures définies dans le cadre de la politique nationale de santé communautaire dont le but est de pérenniser les actions prévues pour la promotion de la santé au niveau de chaque commune. Ils sont présidés par le Maire de chaque commune et le chef du Centre de Santé de Base (CSB) et comptent dans leurs membres des représentant·es des associations locales, des Agent·es Communautaires (AC), les Chef·fes des Zones d'Administration Pédagogique (ZAP), les Chefs Fokontany (villages), des autorités Politico-Administratives, Religieuses et Traditionnelles et des partenaires, notamment les sages-femmes installées par Santé Sud dans des cabinets d'accouchements communautaires.

Santé Sud dispose d'une expérience de plusieurs années de collaboration avec les CCDS, via des projets de renforcement des leurs connaissances en santé (nutrition, santé sexuelle et reproductive) et d'animation communautaire.

L'objectif des CCDS est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, d'améliorer la prise en charge des patient·es et de prévenir les comportements à risque. Ici, ils accompagneront le renforcement de la capacité des communautés à se protéger et améliorer leur résilience face aux effets inévitables du changement climatique sur leur santé, en s'appuyant sur les capacités existantes des systèmes de santé. Le projet leur permettra de développer leur capacité à prendre des décisions dans un environnement de grandes incertitudes et de risques afin de se préparer et/ou de surmonter les chocs climatiques.

Ces CCDS sont un interlocuteur particulièrement pertinent et adapté pour mener des démarches communautaires en santé sur ces territoires, en tant que cadre de concertation multisectorielle et espace d'animation communautaire. Il s'agit ainsi, via les dynamiques d'animation des CCDS, de permettre aux personnes vulnérables de jouer un rôle central dans les prises de décisions locales pour l'amélioration de la santé des communautés.

Ce projet sera également mis en œuvre en partenariat avec les partenaires institutionnels clés que sont la

Direction des soins de santé de base (DSSB) du ministère de la Santé, les autorités sanitaires des districts concernés, chefs des CSB et Médecins inspecteurs, et les chefs des deux districts.

La démarche sera articulée en 5 grandes étapes : i. la réalisation d'un diagnostic communautaire dans les 10 communes, ii. La construction et l'organisation d'une formation pour les membres des CCDS, iii. La construction d'un plan d'action avec les communautés, iv. la mise en œuvre sur 6 mois des activités prioritaires et v. la réalisation d'une recherche-action communautaire.

Stratégie de mise en œuvre D'abord, un diagnostic, basé sur une collecte et une analyse de données communautaires, sera mis en œuvre et piloté dans chaque commune par les CCDS. Ce diagnostic permettra de disposer d'une vision de l'incidence des événements météorologiques extrêmes et de leurs impacts sur la santé des femmes et des populations vulnérables, du niveau de vulnérabilité et des capacités d'adaptation actuels.

Ensuite, sur la base des besoins exprimés par les CCDS, un curriculum de formation sera élaboré et 9 membres de chaque CCDS seront formé·es à l'adaptation communautaire aux effets du changement climatique sur la santé et leurs capacités d'animation d'une démarche communautaire locale seront renforcées.

À la suite de cette formation, chaque CCDS élaborera, en impliquant les communautés, notamment les femmes et les jeunes, un Plan d'Actions Locales d'Adaptation au Climat et à la Santé (PALACS) identifiant et planifiant les initiatives pouvant être implémentées sur leur territoire.

Les CCDS piloteront ensuite la mise en œuvre des activités qui pourront porter sur des dispositifs de prévision saisonnière communautaire ou de réduction des risques en lien avec les catastrophes naturelles, des systèmes d'alerte et de partage d'informations communautaires, des initiatives d'adaptation agricole, etc.

Enfin, une recherche-action sera menée, en partenariat avec une structure de recherche malgache du type de l'Institut National de Santé Publique Communautaire, afin d'analyser les dynamiques engendrées dans les CCDS et les communes, d'évaluer les actions menées, leurs impacts (notamment sur les femmes et les populations

vulnérables) et leur caractère innovant. Cette recherche-action, qui impliquera fortement les CCDS et les communautés, visera à mettre en lumière le potentiel de durabilité et de reproductibilité de la démarche menée. Elle permettra également de nourrir un plaidoyer pour le renforcement du système sanitaire communautaire comme réponse locale aux enjeux climatiques.

Utilisation des fonds Un·e chef·fe de projet de l'équipe Santé Sud Madagascar sera mobilisé·e en transversal pour accompagner les 10 CCDS tout au long du projet.

Pour l'étape de diagnostic, une expertise technique malgache en climat et santé sera mobilisée pour accompagner les 10 CCDS et les populations dans les zones d'intervention. Deux réunions seront organisées dans chaque CCDS, pour cadrer le diagnostic, organiser le recueil de données communautaires et en partager les résultats. Une expertise genre Santé Sud accompagnera l'expert·e technique et le·la chef·fe de projet dans la prise en compte des enjeux genre dans l'élaboration du diagnostic.

Pour la construction du curriculum de formation, une expertise technique "formation" malgache sera recrutée et des supports de formation seront créés. Puis, 5 sessions de formations seront organisées avec 9 membres de deux CCDS à chaque session.

Ensuite, 3 sessions de travail par CCDS sont prévues pour l'élaboration des PALACS, afin de leur permettre d'impliquer la communauté dans ce travail de conception participative de solutions locales.

Un budget sera alors alloué à chaque commune pour mettre en œuvre les premières activités définies par les communautés.

Dans un souci de reproductibilité, une recherche-action communautaire sera menée par une expertise malgache. Les frais de déplacement et d'organisation de réunions de concertation et de restitutions sont prévus dans le projet. Des fonds sont prévus pour la diffusion de cette recherche-action, avec des frais de rédaction d'un article scientifique et de participation à un congrès international.

En transversal, des fonds sont prévus pour les différents déplacements et visites des expertises mandatées, des

formateur·rices et du·de la chef·fe de projet dans les communes.

Enfin, le budget du projet comprend une part des coûts RH de l'équipe Santé Sud à Madagascar et à son siège, l'équipe administrative et comptable notamment, afin de garantir le respect des bonnes règles de gestion

Engagement des communautés	Santé Sud inscrit tous ses projets dans une démarche de mobilisation communautaire, inclusive et participative. Dans le présent projet, les CCDS représentent un excellent relais pour déployer des politiques nationales de santé à l'échelle des communautés. Les plans de développement en santé sont en effet élaborés selon le contexte particulier de chaque communauté. En ce sens, le diagnostic initial sera accompagné par un.e expert.e, mais réalisé par les communautés elles-mêmes. Il s'agit d'une part de les former à la méthodologie de relevé et d'analyse des données. D'autre part, il s'agit de s'appuyer sur les communautés qui sont les premières à connaître leurs besoins, leurs ressources, et les risques climatiques qu'elles constatent de plus en plus pour identifier les besoins et les difficultés. L'objectif est ainsi d'identifier les réelles causes de la vulnérabilité climatique, afin d'identifier ensuite les actions les plus pertinentes et pérennes pour lutter contre ces causes. De même, les membres composant les CCDS sont eux aussi directement issu·es des communautés. Les agent·es communautaires (AC) sont les principaux relais d'information sur la santé auprès des communautés. Iels travaillent en étroite collaboration avec les chefs de centres de santé publics. À ce titre, iels sont des interlocuteur·trices privilégié·es pour la sensibilisation de la communauté. L'implication des leaders communautaires favorisera également la participation effective de la population. En plus de connaître les problématiques de la communauté, l'appartenance des membres des CCDS à cette dernière permettra de gagner la confiance de la population et donc une meilleure appropriation de chaque PALACS. Les actions à mettre en œuvre dans le cadre de chaque PALACS le seront directement par la communauté. Enfin, la recherche-action sera menée avec et pour les communautés, en s'appuyant fortement sur les CCDS.
Présence locale	Oui

Bénéficiaires directs Le projet étant basé sur la participation communautaire, les bénéficiaires directs du projet sont les communautés des 10 communes d'intervention, soit environ 100 000 personnes.

En se basant sur les chiffres du recensement de la population de 2021 et la répartition des sexes égalitaire en milieu rural dans la région Analamanga, cela représenterait environ 50 500 femmes.

La population malagasy est très jeune, avec 55 % de moins de 19 ans vivant en milieu rural (au niveau national).

Les communautés dans lesquelles Santé Sud intervient seront partie intégrante de la recherche-action communautaire, leur vécu et leurs perceptions étant indispensables à la mise en place d'actions pérennes.

Les personnes qui seront les plus impliquées dans le projet seront les membres des CCDS, c'est-à-dire les maires des communes, les chefs de Centre de Santé de Base (CSB), les organisations de la société civile, les représentant·es des agent·es communautaires, les Chef·fes des Zones d'Administration Pédagogique (ZAP), les Chefs de Fokontany et les Autorités politico-administratives, religieuses et traditionnelles, soit environ 9 personnes par CCDS dans les 10 communes, soit au total 90 personnes. Les 10 sages-femmes communautaires avec lesquelles Santé Sud travaille déjà dans le cadre d'autres projets se joindront aussi aux CCDS.

Ces personnes seront formées aux enjeux et à l'impact du changement climatique sur les différents aspects de la santé, et accompagnées dans l'élaboration de plans d'action locale d'adaptation au climat et à la santé (PALACS), dans l'objectif de renforcer leur leadership.

Objectif global du projet Objectif général : Renforcer la résilience des communautés face au changement climatique et ses effets sur la santé dans 10 communes de zones rurales et isolées de la région d'Analamanga

Objectif spécifique 1 : Renforcer les compétences des membres des 10 Comissions Communales de Développement en Santé dans l'animation d'une démarche communautaire de renforcement de la résilience des populations face au changement climatique

Objectif spécifique 2 : Réaliser une recherche-action communautaire sur ce dispositif d'animation locale afin d'en mesurer la durabilité et la reproductibilité et de nourrir le plaidoyer pour le renforcement des systèmes locaux de santé communautaire

Ces objectifs s'intègrent dans les Objectifs de Développement Durables définis par l'ONU en 2015, et notamment dans les ODD 3 "Bonne santé et bien-être", 5 "Égalité entre les sexes", 13 "Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques" et 17 "Partenariats pour l'atteinte des objectifs".

Impact durable Ce projet s'intègre dans la stratégie malgache d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique définie par le PSASS en 2021. Il s'inscrit ainsi dans la volonté et les actions déjà mises en œuvre par le gouvernement de prendre en compte, à moyen et long terme, l'enjeu climatique actuel, ses effets à l'échelle nationale et locale et ses impacts sur les systèmes de santé.

Le projet sera de plus mené via l'implication des autorités administratives et sanitaires locales, afin de garantir sa bonne intégration dans les politiques locales liées au changement climatique.

Localement, les actions de formation des membres de chaque CCDS permettront un transfert de compétences vers la communauté, dans une logique d'autonomisation et d'appropriation locale des enjeux climatiques.

L'élaboration concertée des PALACS et l'accompagnement des CCDS dans leur mise en œuvre permettront à la fois d'intégrer les populations et les décideurs locaux dans le processus de définition des enjeux et solutions et d'assurer une continuité dans la prise en compte des défis climatiques et de leur impact sur la santé des populations à l'échelle très locale. Initiée par les communautés, la définition des PALACS sera pragmatique et adaptée à leurs besoins et à leurs moyens, permettant de garantir leur conduite à long terme, au-delà de l'intervention de Santé Sud. Les actions mises en œuvre dans les PALACS auront fait l'objet d'une analyse de faisabilité économique et sociale, tenant compte des impacts sur l'environnement et avec une attention au genre. La jeunesse sera enfin

particulièrement mobilisée pour une appropriation des enjeux climatiques pour l'avenir des communautés.

Enfin, dans une logique de reproductibilité, il est intéressant de noter que ces échelons locaux clés existent (légalement) dans toutes les communes du pays. L'impact de ce programme est donc d'autant plus intéressant qu'il pourrait, après avoir été évalué, être répliqué dans d'autres territoires du pays.

Résultats attendus Ce projet vise à mettre en œuvre dans 10 communes une approche intégrée, multisectorielle et participative du développement de la résilience des communautés face aux impacts du changement climatique sur leur santé.

Les résultats attendus du projet portent à la fois sur la création de dynamiques communautaires dans les différentes communes d'intervention et sur la mise en œuvre concrète d'actions d'adaptation permettant de renforcer les capacités des membres de la communauté à prendre des décisions éclairées face aux impacts du changement climatique sur leur santé.

Concernant la dynamique communautaire, les résultats escomptés concernent ainsi le niveau de mobilisation des membres des CCDS, la capacité de mobilisation des autorités sanitaires et locales, le niveau de participation des populations des communes concernées aux différents travaux, l'effectivité des dispositifs mis en place de collecte et analyse de données communautaires et la qualité et la richesse des PALACS élaborés (pertinence, faisabilité et pérennité des actions). Une attention particulière sera portée à la question de l'égalité femmes-hommes dans ces différents résultats. Par exemple, la place qui est donnée aux femmes dans les différents espaces d'échanges et la prise en compte de leur parole sera suivie et évaluée, la part des actions dédiées aux femmes également, etc.

Concernant les activités mises en œuvre, la recherche-action permettra de mesurer leurs impacts, effets sur la communauté, la façon dont elles ont créé des dynamiques collectives (mises en place de comités communautaires de systèmes d'alertes précoce par exemple), etc. Au-delà des impacts concrets, il s'agira d'évaluer dans quelle mesure ce projet a réellement engendré une appropriation communautaire collective des enjeux climatiques et de leurs impacts sur la santé,

en particulier pour les femmes et les membres les plus vulnérables.

Mesure du succès Concernant la dynamique communautaire, les indicateurs de mesure du succès sont les suivants :

- 10 dispositifs pérennes de collecte et analyse de données communautaires sont mis en place et fonctionnels en fin de projet
- Un curriculum de formation est formalisé et transféré aux communautés, via les CCDS
- 90 membres des CCDS sont formé·es à l'animation de dynamiques collectives et locales de développement de la résilience communautaire
- Les connaissances sur les enjeux climatiques et leurs impacts sur la santé sont augmentés pour 100% des membres des CCDS
- 10 Plans d'actions locales d'adaptation au climat et à la santé (PALACS) sont élaborés et opérationnalisés, intégrant pour chaque action une analyse de faisabilité économique et sociale, sensibles au genre et aux enjeux environnementaux
- 9 réunions de CCDS sont organisées et font l'objet de comptes-rendus diffusés dans les communautés

Concernant les activités mises en œuvre :

- 20 microprojets d'adaptation au changement climatique (2 par CCDS) sont menés avec et pour les communautés
- Au moins 50% des microprojets portent particulièrement sur les enjeux des femmes
- Au moins un microprojet dans chaque commune implique la participation active des jeunes
- Au moins 50% du temps d'échange avec les membres des communautés est dédié à des femmes
- Une recherche-action est menée, présentée et partagée avec les communautés
- Une note de plaidoyer est transmise à la Direction des soins de santé de base du ministère de la Santé

- Un article scientifique est écrit et publié dans une revue de santé publique
- Une présentation et/ou un poster sont partagés dans le cadre d'un congrès international

Documents supplémentaires

- [Projet Bien Naître - Madagascar \(1\).pdf \(161.64 K\), téléchargé par Madeleine DE LA SERVETTE le 2024-06-28](#)
- [Projet Nutrisan - Madagascar MAJ.pdf \(182.67 K\), téléchargé par Madeleine DE LA SERVETTE le 2024-06-28](#)
- [MiaraMAMAFI - Detailed Budget 2024.xlsx \(421.86 K\), téléchargé par Madeleine DE LA SERVETTE le 2024-08-30](#)

Commentaires supplémentaires

Santé Sud mène depuis quelques années des projets impliquant les CCDS sur les sujets de santé sexuelle et reproductive et de nutrition. Ainsi, notre accompagnement a déjà permis la redynamisation des CCDS concernés par le présent projet et l'élaboration de 13 plans de développement en santé sur les deux thématiques précédemment citées. Les CCDS ont ainsi déjà été regroupés et formés à l'animation communautaire et se réunissent désormais tous les 3 mois, ce qui souligne la bonne appropriation au niveau communautaire du dispositif. Le leadership local et communautaire des 10 CCDS du projet a ainsi déjà été développé et sera encore renforcé par le projet.

De plus, il est important de souligner que les membres des CCDS ont tou·tes été formé·es au moins sur les questions de Santé, Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) et de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG). Ces formations ont été dispensées soit par des formateur·rices issu·es du ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme ou du ministère de la Santé Publique, soit par Santé Sud selon un curriculum comprenant également des formations à la Santé Reproductive des Adolescents et des Jeunes (SRAJ).

Santé Sud mobilise actuellement, en transversal pour l'ensemble de ses projets, une experte genre, qui est notamment intervenue dans l'élaboration du curriculum de formation dispensée aux membres des CCDS. Les CCDS seront ainsi tout à fait à même d'intégrer les enjeux

liés au genre dans leurs travaux autour du renforcement de la résilience climatique.

Informations sur la proposition complète

* Cadre Logique

- [MiaraMAMAFI - 2024 Logical framework VF.xlsx \(114.4 K\), téléchargé par Madeleine DE LA SERVETTE le 2024-08-30](#)

* Budget détaillé du projet pour les fonds alloués

* Type de dépense	* Description des dépenses	* Montant des dépenses
Perdiem et déplacements participants	A1.1.1 - 20 réunions*9 personnes*6€ + A1.2.1 - 3 réunions*9 personnes*25€ +	1491€
Perdiem et déplacements formateurs	A1.2.1 - 5 réunions (2 CCDS par réunion)*225 €	1125€
Repas et pause café	A1.1.1 - 20 réunions*9 personnes*5€ + A1.2.1 - 3 réunions*9 personnes*6€ + A1.3.1 élaboration PALACS - 30 réunions*9 personnes*5€ + A1.3.1 mise en oeuvre PALACES - 60 réunions*9 personnes*5€ + A2.1.2 - 2 jours*40 personnes*6€	710€
Location salle et Matériel pédagogique	A1.1.1 - 20 réunions*42€ + A1.2.1 - 5 groupes de formation	498€



Liste des financements supplémentaires

* Nom	Montant engagé	* Montant en attente
L'Agence Française de Développement (AFD)	€50,000.00	€0.00
	undefined: 50,000.00	undefined: 0.00



- * Conformité avec nos engagements.
- Le projet aide la communauté locale à s'adapter et à renforcer sa résilience aux impacts sanitaires du changement climatique :
- i) En identifiant de manière participative avec les communautés, notamment les femmes et populations vulnérables, les impacts sanitaires du changement climatique dans leur territoire / aire de santé.
 - ii) En formant des représentants de la communauté (au sein des Commissions Communales de Développement de la Santé) et les acteurs de la santé locaux (professionnels de santé des centres de santé de base et agents de santé communautaires) aux enjeux climatiques de leur territoire et à leur impact sur la santé des communautés.
 - iii) En accompagnant les représentants de la communauté et acteurs de santé locaux dans l'élaboration participative de plans d'actions locaux d'adaptation au climat et à la santé.
 - iv) En soutenant la mise en œuvre de ces plans à travers la conduite de micro-projets visant à renforcer l'offre de services de santé de base via la réduction des risques sanitaires liés au climat.
 - v) En s'appuyant sur les membres du CCDS et les acteurs de la santé locaux pour sensibiliser l'ensemble des communautés sur les risques sanitaires liés au climat notamment pour renforcer l'utilisation des services de santé de base.
- * Impact sanitaire direct
- Notre projet vise à améliorer directement la santé des communautés en renforçant leurs capacités à faire face aux enjeux sanitaires liés au changement climatique. Ce renforcement passera par la formation des Comités de Concertation et de Développement de Santé (CCDS) composés de membres de la communauté, donc représentatifs de celle-ci, qui acquerront des connaissances sur l'impact du changement climatique sur la santé. Ces CCDS joueront ensuite un rôle clé en sensibilisant et en éduquant les populations locales sur les pratiques sanitaires résilientes en lien avec les agents communautaires et les responsables des centres de santé de base. Ainsi, ils deviendront des acteurs actifs dans la promotion de la santé et la résilience des communautés face aux défis climatiques.

En parallèle, les micro-projets prévus dans le cadre du programme auront un impact direct et tangible sur la santé des communautés. Ces initiatives seront conçues sur la base de diagnostics participatifs réalisés au sein des communautés, garantissant ainsi qu'elles répondent précisément aux besoins locaux en matière de santé.

Les actions menées dans le cadre des Plans d'Action Locale pour l'Adaptation au Changement Climatique et la Santé (PALACS) auront pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations en diminuant leur vulnérabilité face aux risques sanitaires liés aux variations climatiques. En renforçant les pratiques des communautés en matière de santé et en développant des solutions adaptées aux réalités locales, notre projet contribuera significativement à l'amélioration durable de la santé des populations concernées.

Impact direct sur les communautés

Notre projet vise à avoir un impact direct et positif sur les communautés en adoptant une approche participative et inclusive, s'appuyant d'abord sur un diagnostic communautaire participatif. En impliquant les populations cibles dans l'identification de leurs propres besoins, nous nous assurons que le développement du projet est en adéquation avec la réalité du terrain, garantissant ainsi des résultats concrets et bénéfiques pour la communauté.

Les Commissions Communales de Développement de la Santé (CCDS), en tant qu'organes représentatifs des communautés locales, seront renforcées dans leurs connaissances et compétences en matière de résilience sanitaire face au changement climatique. Ce renforcement leur permettra de mieux comprendre les enjeux, de s'approprier les problématiques et de jouer un rôle actif dans l'amélioration de leur communauté. Elles développeront des Plans d'Action Locale d'Adaptation au Climat et à la Santé (PALACS), des projets conçus et menés par la communauté, répondant directement à leurs besoins spécifiques. Cette approche contribue non seulement au renforcement des capacités des communautés locales, mais aussi à leur autonomisation dans la gestion des défis climatiques et sanitaires.

La recherche-action conduite en fin de projet impliquera étroitement les communautés locales, garantissant que les enseignements tirés proviennent directement de leur vécu et de leurs expériences. Cette démarche favorise

une appropriation durable des enjeux climatiques et de leurs impacts sur la santé, en particulier pour les femmes et les personnes vulnérables.

L'expertise en genre, mobilisée à différentes étapes du projet, permettra de mieux prendre en compte les besoins différenciés et les enjeux spécifiques à chaque groupe de la communauté.

Ainsi, en étant co-construit avec les communautés à chaque étape, notre projet favorise un développement durable et inclusif, tout en renforçant la résilience de chacun·e face aux défis présents et à venir.

Renforcement du système de santé

Notre projet a un impact significatif sur le système de santé malgache, en dynamisant l'échelon de la santé communautaire, porte d'entrée du système de santé en lien avec les centres de santé de base. Il sera conduit en étroite concertation avec les autorités administratives et sanitaires locales, et permettra de dynamiser les Commissions Communales de Développement de la Santé (CCDS), dispositif de gouvernance communautaire défini par les politiques nationales de santé malgaches.

En renforçant les CCDS, le projet s'inscrit donc dans les politiques nationales, et consolide le système de santé en dynamisant un organe (le CCDS) qui vise à renforcer la démocratie en santé. Les micro-projets impulsés par les CCDS, et l'implication des agents de santé et des responsables de Centres de santé de base dans le projet dans son ensemble permettra de renforcer l'accès aux soins pour les populations les plus vulnérables. Par ailleurs, la Direction des soins de santé de base (DSSB) du Ministère de la Santé sera associée au projet, et des actions de plaidoyer basées sur les résultats de la recherche-action seront conduites auprès d'elle. Ces actions viseront à pérenniser, institutionnaliser et essaimer les initiatives mises en place dans le cadre du projet au niveau national.

Certification

* Autorisation Je certifie

* Juste et complet Je certifie

* Signature électronique : Niry
prénom

* Signature électronique : RAMAROMANDRAY
nom

Informations sur le signataire

* Nom du signataire Benjamin SOUDIER

* Adresse mail du benjamin.soudier@santesud.org
signataire

* Titre du Signataire de Directeur Général
l'Organisation

[Besoin d'aide ?](#)

Copyright © 2024 Foundation S